



Avis spécifique de Passation de Marché

Nom du pays : République de Guinée

Nom du Projet : Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali (PDRI-GKM)

Nom du Secteur : Agriculture et Elevage

Mode de financement : Prêt Mise en Œuvre

No du Financement : GIN1004

Intitulé du Marché : Travaux Construction/Réhabilitation de 43 km de pistes rurales dans les Préfectures de Koundara, Gaoual et Mali.

AON N° 03/MAGEL/PDRI-GKM/2024

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) sous le N° GIN-1004, pour financer le Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali dont la mise en œuvre est prévue dans les Préfectures de Gaoual – Koundara – Mali, et, a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux Construction/Réhabilitation de 43 km de pistes rurales dans les Préfectures de Koundara, Gaoual et Mali.
2. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des Offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des prestations au titre des travaux :

PRÉFECTURE DE KOUNDARA

- **Lot unique : (43 Km soit une piste par Préfecture : 22,00 km à Koundara, 11,100 km à Gaoual et 9,500 km à Mali)**
 - Construction d'une route à Koundara – Youkounkoun : 22,00
 - Construction d'une route à Foula Mory – Frontière guinée Bissau : 11,100
 - Construction d'une piste de RN8 (Horè sarè) – Dougou woulen : 9,500

Pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

3. La Passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le dossier type d'Appel d'Offres pour l'Acquisition des Biens financés par la Banque Islamique de Développement Edition Avril 2019 (les « Directives »), les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BID portant sur les conflits d'intérêt et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles aux Marchés financés par la BID.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet et prendre connaissance du document d'Appel d'Offres au siège du Projet à l'adresse suivante : Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali (PDRI-GKM) à Coléah – Lansébougny (+224 621 75 75 55) entre 09 heures et 17 heures GMT du Lundi au Vendredi.
 - Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de : Quatre milliards (4 000 000 000) GNF ;
 - Qui doit correspondre au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des Cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ;
 - Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de : Quatre Milliards (4 000 000 000) GNF et nets de ses autres engagements ;
 - A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (Attestation de bonne fin ou Procès-verbal de réception) montrant qu'il a exécuté les dits marchés.

- Expérience Spécifique : Réalisation des travaux de construction de piste rurales de plus de 20 km et 10ml d'ouvrage de franchissement d'un montant de : Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9 500 000 000) GNF.
 - La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section VI, Spécifications techniques et plans.
 - Être en règle avec l'Administration fiscale (Quitus fiscal, RCCM, Attestation de non-faillite).
- 6- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres complet en français au siège du Projet contre un paiement non remboursable de Cinq Millions (5 000 000) Francs Guinéens répartis comme suit :
- 30% (1 500 000 GNF) du montant seront versés au compte de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BCRG sous le N° : 2011000307 ;
 - 50% (2 500 000 GNF) du montant seront versés au compte du Receveur Central du Trésor Public ouvert à la BCRG sous le N° : 4111071 et
 - 20% (1 000 000 GNF) au compte du Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali payable en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par Courriel et Version Papier.
- 7- Les Offres devront être soumises Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali, sis à Coléah–Lansébougny, ville de Conakry au plus tard le **Mercredi 25 Septembre 2024 à 10 heures**. La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée et les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour (**Mercredi 25 Septembre 2024**) à **11 heures** en présence des représentants des soumissionnaires dans la salle de conférence du Projet. **Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission d'un montant équivalant à :**
- Lot unique : Trois cent millions (300 000 000) GNF

La période de validité des Offres est de Cent Vingt (120) Jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry le 23 Août 2024

Le Coordonnateur du Projet

The image shows a circular official stamp in blue ink. The outer ring of the stamp contains the text "Projet de Développement Rural Intégré Coastal-Konakry" at the top and "PDR-IGM" at the bottom. In the center of the stamp, the words "Le Coordonnateur" are printed. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "M. Naby Moussa Oulare".

M. Naby Moussa OULARE